DLP 23-10-85569294

Avertissements agricoles ®

Publication périodique

ÉDITION "GRANDES CULTURES"

ISSN 0757 4029

BULLETIN TECHNIQUE N° 27 — 18 OCTOBRE 1985

COLZA : Présence importante de pucerons sur les parcelles levées.
CEREALES : Sur les cultures levées à la date du 11/10, traitez les pucerons pour lutter contre la Jaunisse Nanisante des céréales.

- COLZA -

PUCERONS :

- Les cultures levées, en toutes zones, sont toujours porteuses de diverses espèces de pucerons, dont la plus représentée, donc la plus préoccupante, est le puceron cendré du chou.
- La sécheresse persistante favorise leur multiplication et rend leur présence indésirable sur les cultures peu développées (moins de 4 feuilles).
- D'autre part, des recolonisations sont observées sur des parcelles traitées avec du parathion la semaine dernière. Elles s'expliquent la plupart du temps par les arrivées incessantes de pucerons ailés sur les cultures, ainsi que par la faible rémanence de ce type de produits (de 3 à 7 jours).

➞ Avant toute réintervention, essayez d'apprécier si la levée est suffisante et assez homogène pour assurer la réussite de la culture.

➞ Dans ce cas, pour les parcelles dont la majorité des plantes n'a pas dépassé le stade 4-5 feuilles vraies et subit une recolonisation importante, un nouveau traitement est à envisager rapidement.

Nota : si une mauvaise efficacité du parathion a été constatée lors du premier traitement, en particulier sur des pucerons verts, préférez le PIRIMOR à 200 g de MA/ha (à appliquer une journée chaude : au moins 12° C).

GROSSES ALTISES - CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL :

- Absence totale de vol pour l'instant.

➞ Pas de traitement spécifique à envisager sur ces ravageurs.

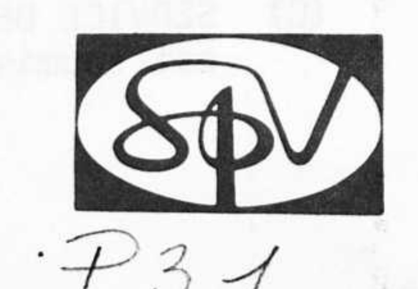
- TOURNESOL -

MALADIES :

Dans le bulletin N° 25 du 27 Septembre, nous vous signalions la présence de symptômes imputables au phomopsis à Tendu et Levroux (36). En effet, les symptômes observés sur les plantes (dessèchements de feuilles, nécroses sur tiges avec fragilisation, disposition en foyers dans les parcelles) faisaient fortement penser à cette maladie qui a été très présente dans le Sud-Ouest de la France cette année.
Après analyse à l'INRA de Versailles, il se trouve que ces symptômes n'étaient pas dûs au phomopsis, mais à divers champignons saprophytes, dont plusieurs Alternaria.

Abonnement annuel : 100 F - Chèque à l'ordre du Régisseur de Recettes D.D.A. Loiret à envoyer à l'adresse ci-dessous.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, Rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX - Tél. (38) 86.36.24



ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret)

P 31

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : A. SIMONIN - CPPAP N° 530 AD

- CEREALES -

●Des vols très importants de pucerons vecteurs de JNO ont eu lieu du 15 Septembre au 11 Octobre. Depuis, le vol est en nette diminution, mais pourrait réaugmenter en cas de réchauffement sensible des températures.

●Quelques cultures de céréales semées précocement, en régions suffisamment arrosées à la mi-Septembre, sont levées ou en cours de levée. C'est le cas notamment en Pays Fort et Sologne (18), dans le Drouais-Thymerais (28), dans le Boischaut Sud (36), en Gâtines de Loches et Montrésor (37) et dans l'Orléanais (45).

●Pour les parcelles ayant commencé de lever avant le 11 Octobre, les populations de pucerons sont déjà importantes et dépassent souvent le seuil d'intervention (1 plante sur 5 en moyenne colonisée par 1 ou plusieurs pucerons).

→ Traitez sans retard ces parcelles, à l'aide d'un des produits du tableau ci-dessous.

Attention : une réinfestation rapide des parcelles traitées peut se produire en cas de reprise des vols de pucerons. Reprenez la surveillance une semaine après traitement.

→ Retournez rapidement les repousses de céréales, très porteuses de pucerons à l'heure actuelle.

MATIERES ACTIVES	DOSE/HA	SPECIALITES COMERCIALES (Sociétés)	DOSE/HA
bromophos méthyl	375 g	NEXION 25 (BASF) NEXION 40 (BASF) RHODIANEX (RHODIAGRI)	1,5 l 1,04 l 1,5 l
cyfluthrine	15 g	BAYTHROID (BAYER)	0,3 l
cyperméthrine	20 g	CYMBUSH (SOPRA) KAFIL SUPER (LA QUINOLEINE) SHERPA 10 (PEPRO)	0,2 l 0,2 l 0,2 l
deltaméthrine	7,5 g	DECIS (PROCIDA)	0,3 l
fenvalérate	25 g	SUMICIDIN 10 (AGRISHELL)	0,25 l
fluvalinate	48 g	MAVRIK (SANDOZ)	0,2 l
perméthrine	62,5 g	AMBUSH (LA QUINOLEINE)	0,25 l

En raison de l'apparition rapide de nouvelles feuilles qui ne seront pas protégées par le produit, la firme Procida préconise une double application de 0,2 l de DECIS plutôt qu'une application unique à 0,3 l/ha.

La date de 2è application sera fonction des nouvelles arrivées de pucerons sur la parcelle. Cette application devient facultative en cas de froid intense et prolongé sur la parcelle (gels de l'ordre de - 6° C).